

Conférence de M. Normand sur F. Becherel, évêque constitutionnel

FRANCOIS BECHEREL, EVEQUE CONSTITUTIONNEL (1732-1815).

Après les thèmes précédents, regroupés sous les rubriques : “adhérer ou prendre de la distance” ou “résister et contrer”, j’aborde le sujet bien ambitieux “construire un nouveau monde” en traitant de l’aspect spécifiquement religieux, puisqu’il s’agit de la personnalité de François BECHEREL, essentiellement évêque constitutionnel de la Manche. Lors de la consécration de Mgr le Boulc’h, le 27 octobre 2013, dernier évêque du diocèse de Coutances et Avranches, René le Texier évoquait dans Ouest-France, rapidement, certains évêques ayant marqué le diocèse, depuis Geoffroy de Montbray, Hugues de Morville, qui ont construit la cathédrale, jusqu’à Mgrs Daniel, Bravard, Guérard, Germain, Guyot... Pour Mgr Bécherel il écrit : “il resta 9 ans. Sa particularité fut d’avoir été évêque constitutionnel dans la France révolutionnaire et anticléricale. Il précise : il a souvent été mis à part.” Je vais donc essayer de parler assez sommairement de cet évêque “à part”. Sans tomber dans un propos trop hagiographique car François Bécherel m’est cher c’est mon arrière grand-oncle à la 7ème génération. Des recherches généalogiques ont montré que sa nièce Elisabeth Bréhier, venue depuis St Hilaire du Harcouët, rejoindre son oncle, curé à Saint Loup, épousera Jean Bedel du village de la Malerie, et sera l’arrière-grand-mère de mon arrière-grand-mère maternelle, Pauline Lemarchand, épouse Vauprés.... Je m’efforcerai de rester aussi objectif que possible, alors que la personnalité de l’intéressé n’est pas exempte de critiques et interrogations, même si, à sa décharge, il a exercé son ministère et ses fonctions dans une période très difficile et bien troublée...

La vie de François Bécherel curé de Saint Loup, député aux Etats Généraux et à la Constituante, Évêque constitutionnel de la Manche, Évêque concordataire de Valence nous est bien connue grâce aux nombreux travaux du Chanoine Jean Bindet, ancien professeur d’histoire à l’Institut Notre Dame d’Avranches. En particulier, il a publié une étude en 1935, revue et corrigée en 1971 Éditions OCEP Coutances. J’ai consulté aussi le N° de mars 1963 des Annales du midi, revue archéologique, historique et philologique de la France méridionale où Paul Messié a écrit un long article “un évêque sous trois régimes: le peuple, l’Empereur, le Roi,” même s’il s’attache particulièrement à la période concordataire à Valence. Je me hasarderais même à parler d’un prêtre sous quatre régimes. D’ABORD L’ANCIEN REGIME. LA ROYAUTE. Bécherel est né en 1732, et a vécu 42 ans sous le règne du Roi Louis XV, dit “le Bien-Aimé”, terme bien sujet à caution, jusqu’en 1774. A Saint Hilaire du Harcouët, centre urbain, administratif et commercial de plus de 2.000 habitants, dans un milieu fourmillant de vie, issu en grande partie de la paysannerie, enrichi par le commerce, toujours chrétien, de conviction ou de tradition d’où va surgir une classe active, mais remuante, éprise des idées nouvelles qui bouleversent la société. La famille Bécherel y jouera un rôle de premier plan. Par son travail elle s’était élevée à la classe de la bourgeoisie. Installée à Saint Hilaire depuis 50 ans, elle venait de Brécey où pendant un siècle, de père en fils, elle avait tenu la terre de la Berteyre. Le grand-père, Jacques, se faisait même appeler “Sieur de Berteyre”. Mais, à la fin du XVIIème siècle, pour augmenter son avoir, il quitta Brécey pour St Hilaire où il se fit marchand. Son fils Julien, lui succéda et réussit si bien qu’il put épouser en 1725, Jeanne Lericolais, la fille d’un des plus riches marchands. Ils auront 10 enfants. : 5 garçons et 5 filles.

FRANCOIS, le 3ème INCARNERA DANS LA MANCHE, LES IDEES RELIGIEUSES DE LA REVOLUTION. C’est bien un fils des “Lumières”. Trois de ses frères seront médecins, dont l’un, Charles-Joseph, devint maire de St Hilaire du Harcouët, promoteur des transformations agricoles au “Val de Sélune”. Les filles s’allièrent aussi à des familles honorables de la région. On dit François doué d’une intelligence moyenne, mais tenace et méthodique... Il étudie les écritures saintes et la doctrine chrétienne dans les petites écoles, puis au collège des Eudistes d’Avranches et suivant la voie d’un certain nombre de membres de sa famille, intéressé aussi par les cérémonies religieuses, il se dirige vers la prêtrise. Il fréquentera le séminaire de Saint Martin des Champs. Il est ordonné prêtre le 18 septembre 1756. Plutôt que d’accepter un poste, précaire de vicaire, sa famille l’envoie à Paris où il passera trois ans à la Faculté des Lettres de la Sorbonne avec le grade de Maître ès arts. Après deux années de théologie, en 1763, il peut faire valoir ses droits à une cure. Le diocèse d’Avranches est un petit diocèse, pauvre, le plus “crotté” de la province avec un peu plus de 100.000 habitants. La cure de la Godefroy, est déclarée vacante. Le marquis du Quesnoy en est le patron. Bécherel la jugeant trop petite, l’administre par procuration. Mais le Doyen rural de Tirepiéd meurt à Saint Loup en 1768, libérant le poste de curé de Saint Loup, auquel le marquis du Quesnoy patronne Bécherel qui est ainsi nommé curé le 16 mai 1769. Saint Loup est la plus importante paroisse de l’archidiaconé et du

doyénné de Tirepiéd. Elle comporte 106 feux, soit environ 500 habitants. Le curé y habite un beau manoir presbytéral, près de la superbe église aux beaux clocher et porches romans, avec ses retables du XVIIème siècle, qui sont ceux qu'a connus Bécherel. Il perçoit les dimes affermées pour quelques 2.000 livres, mais doit subvenir aux besoins des écoles, des indigents, de l'entretien de l'église aussi... Il ne se contente pas d'être charitable mais se pique de philanthropie, suscitant un véritable bureau de bienfaisance, répartissant aussi équitablement que possible, les aumônes, développant même des cours d'accouchement pour lutter contre la mortalité infantile. Il aurait pu mener longtemps cette vie, simple, d'un bon et brave curé de campagne si le 8 juillet 1788, le Roi Louis XVI n'avait convoqué les Etats généraux, pour faire face, en particulier, à la quasi faillite du Royaume. Le 24 janvier 1789 paraît le règlement de la procédure de consultation. L'élection se fera au chef-lieu de chaque bailliage principal. Ce sera Coutances, et non Mortain. Les élections ont lieu le 26 mars 1789. Quatre députés sont prévus pour le clergé : Le Lurois, curé de Fontenay est élu le matin, Bécherel l'après-midi, face à Mgr de Belbeuf, évêque d'Avranches avec lequel l'harmonie était loin de régner, Il avait eu des litiges avec son évêque, qualifié d'assez hautain et souvent absent de son diocèse, puis Le Rouvillois, cure de Carantilly, et enfin, Mgr de Talaru, évêque de Coutances, laborieusement. Les cahiers de doléances sont rédigés. Le clergé demande la suppression de la gabelle, l'établissement dans chaque paroisse ou arrondissement d'une justice de paix, la répression de la licence de la presse... Les questions sociales qui touchent les esprits sont abordées : les cures veulent bien continuer à prélever les impôts mais veulent rester maîtres de la répartition de la dime. Ils demandent la présidence des fabriques à la place des marguilliers, ainsi que celle des bureaux de charité. LE DEPUTE A L'ASSEMBLEE CONSTITUANTE, ET L'EVEQUE. Le 5 mai 1789 s'ouvrent les Etats Généraux à Versailles. Bécherel y joue un rôle assez effacé, restant sur une prudente réserve. Il faut d'abord remplir les caisses de l'Etat. Chacun est invité à participer. Il fait un don de 750 livres en 3 versements. Mais cela ne suffit pas et le décret du 13 avril 1790 nationalise les biens ecclésiastiques. Bécherel s'enhardit et le 31 décembre 1790, il prête serment sans restriction avec 116 ecclésiastiques (le 1/3 de la représentation) à la constitution civile du clergé. 19 seront élus évêques constitutionnels, Bécherel sera l'un d'eux. "Il se trouve pris dans un engrenage dont il n'a ni la force, ni l'humilité de se soustraire," déplore le Chanoine Bindet... restent à connaître ses motivations profondes. Le 20 mars 1791, dans la chapelle de l'Oratoire, rue St Honoré, le curé de St Loup reçoit l'imposition épiscopale des mains de Lindet, évêque de l'Eure, Grégoire, évêque du Loir et Cher, et Saurine, évêque des Landes, tous trois, comme lui, députés à l'Assemblée Nationale. En fait ce sont ses qualités d'administrateur, sa piété, son zèle, ses mœurs irréprochables qui prédomineront. Mais il n'aura pas la confirmation canonique du Pape Pie VI. Il devra écrire à l'évêque métropolitain qui refusera. Ce sera finalement Lindet qui signera l'acte de confirmation. Cela marquera durablement la légitimité de l'évêque de la Manche. Il partira pour son diocèse, non en carrosse, mais dans une banale voiture de poste, au milieu du peuple, dont certains, étonnés, lui en sauront gré. Il sera même acclamé sur son passage à Caen, Bayeux, Saint Lo. Il sera accueilli avec faste à Coutances par l'administration départementale, les administrations des districts, les tribunaux, les gardes nationaux... Le dimanche 3 avril 1791, la cérémonie durera plus de 4 h ! On distribuera du pain aux pauvres, on tirera un feu d'artifice et dansera même sur la pelouse de l'évêché ... Mais signes des temps démocratiques nouveaux, une partie seulement du palais épiscopal lui sera réservée ... Assez rapidement il commencera ses visites épiscopales par son ancien diocèse d'Avranches. A Granville, seul l'abbé Gautier sur les 7 prêtres affectés, a prêté serment. A Avranches, les scellés ont été posés sur l'ancienne cathédrale Saint André, l'accueil est plutôt froid, malgré les activités des patriotes et des Amis de la Constitution. Gauquelin est nommé curé de Saint Loup, où Bécherel ne se rendra pas. A Saint Hilaire il est reçu par Charles-Joseph, son frère, maire, mais le clergé s'abstient en totalité. Il en sera de même à Mortain ... Plus tard il visitera l'ancien diocèse de Coutances, divisé en 5 districts : Coutances, St Lo, Carentan, Valognes et Cherbourg. Vingt jours sont prévus par les autorités administratives et les Amis de la constitution. L'accueil des prêtres et des curés n'est guère meilleur à Valognes. La municipalité se charge de l'accompagner. Bécherel rendra visite aux détenus dans les cachots humides, sur la paille. Il est fêté par les clubistes de la société populaire. A Cherbourg où le clergé et les Fidèles s'étaient ralliés à la constitution civile du clergé, ce sera mieux, mais sur le retour, à Carentan, personne ne l'attend. L'évêché de Coutances comptait 1.200 prêtres, celui d'Avranches 612. Bécherel est toujours député et le 28 mai il retourne à Paris pour retrouver son siège à l'Assemblée Nationale. Il démissionnera par la suite. Il signera "François Bécherel, par la Miséricorde divine et dans la communion du Saint Siège Apostolique, évêque du département de la Manche." Il essaiera de concilier son rôle d'évêque constitutionnel, le citoyen évêque, désigné par la voix de l'élite du département, avec les exigences de l'Eglise Catholique et romaine. Mais pour lui, pendant longtemps il existera une infaillibilité toute nouvelle, celle de la loi, voulue par la Nation et il contestera les décisions, les "brefs" du Pape. Mais il aura en face de lui, les

prêtres restés fidèles à Rome qui l'adjureront de revenir sur ses erreurs. Si seulement de 50 à 59 % des curés, vicaires et professeurs prêteront serment à St Lo ou Cherbourg, ils ne seront que 30 % à Avranches. Bécherel tentera d'organiser son diocèse. Il choisira de préférence des personnes acquises aux idées nouvelles, proches des Amis de la Liberté et de l'Egalité ... Le conseil épiscopal remplace le chapitre. Louis-Charles Bisson sera nommé premier vicaire épiscopal. Les vicaires épiscopaux qui remplacent les chanoines sont des fonctionnaires, prévus par la loi à laquelle ils prêtent serment et sont élus par acclamation des Fidèles. Bécherel restera en bon termes avec son conseil qui aura voix délibérative ou consultative. Les nouvelles circonscriptions sont les paroisses. On procédera à des regroupements car elles avaient été morcelées, mais, déjà, il faudra tenir compte des réclamations de la population, attachée à son clocher ! On arrivera à 939 paroisses. Bécherel peut compter sur 762 prêtres, ramenés à 657 après des rétractations. Il y a donc un lourd déficit. Les abbayes ayant été fermées, on nommera curés des religieux. Les villes ne comptant que 6.000 habitants ne constitueront qu'une seule paroisse. Les installations des prêtres, nommés "intrus" se font dans la quinzaine avec l'aide de l'administration des districts. Des manifestations d'hostilité se manifesteront çà et là. Il faudra entretenir la cohésion avec le clergé dans le diocèse et se tenir en relation avec lui. On adoptera pour le diocèse les mêmes divisions que pour l'administration départementale : 7 districts. Chaque canton doit avoir son chef ecclésiastique. En fait on reprendra plus ou moins les anciens archidiaconés et doyennés Au printemps 1792 il retourne visiter le nord du département. Il reçoit un accueil enthousiaste à Saint Pierre Eglise, froid à la Haye du Puits. Il procédera à la confirmation d'enfants. Les prêtres réfractaires sont restés nombreux, majoritaires, comme nous l'avons vu. Les Fidèles leur restent attachés. Les curés constitutionnels peuvent être insultés par la population qui ne leur manifeste pas de sympathie. Pour elle, l'évêque n'est qu'un salarié, un représentant de l'autorité civile parmi tant d'autres. Pour la majorité, malgré sa bonhomie, sa douceur et son esprit de conciliation, il reste "l'intrus". L'organisation du séminaire et la formation des futurs prêtres s'avéreront des tâches difficiles aussi pour l'évêque. Les deux anciens diocèses avaient été fertiles en vocations avec un total de 600 élèves dans les établissements tenus par les Eudistes. Début 1791, l'évêque se rend au séminaire de Coutances où le Père Lefranc, homme de valeur, supérieur, futur martyr de la Terreur, lui réserve un accueil très froid, lui jetant même les clés aux pieds ! La loi du 12 juillet 1790 ne prévoyait qu'un seul séminaire constitutionnel par département. Celui de Coutances ne fut organisé définitivement que fin novembre 1791. Duchemin, curé de Périers en fut nommé vicaire supérieur, remplaçant Lefranc. Bécherel procédera à de nombreux recrutements : en un peu plus de deux ans, 293 diacres dont 176 du département de la Manche et 110 du Calvados seront ordonnés en 15 cérémonies (178 prêtres, hâtivement). Les "fournées" de Bécherel lui seront longtemps reprochées, compte tenu des motivations des candidats au sacerdoce. Certains manifestaient seulement quelques dispositions pour les cérémonies, ou pire, d'autres étaient simplement attirés par l'appât du traitement. Certains sont devenus de bons et fidèles prêtres mais beaucoup livrèrent leurs lettres d'ordination au moment fort de la grande Terreur, et se marièrent. On peut quand même citer François Legendre, devenu général de la Grande Armée napoléonienne, baron d'Empire. Un certain nombre de prêtres constitutionnels délaissèrent leur ministère pour les clubs et la politique... Ils achetèrent les biens de l'Eglise. Bécherel montra l'exemple, achetant pour 19.000 livres de biens du district de Coutances, et même à Saint Loup. Dès la fin 1792, avant l'œuvre officielle de "déprêtrisation" et sécularisation, certains se marient, scandalisant la population chrétienne qui réagit parfois vivement, mêlant dans sa réprobation les assermentés fidèles à leur idéal et les apostats moins nobles. Sont-ils mêmes fidèles et déferents vis à vis de leur évêque ? Pas toujours. Certains se prennent même pour leur égal et vont jusqu'à refuser de lire les lettres pastorales. Nous savons que les prêtres réfractaires étaient plus nombreux. Au début, Bécherel s'efforcera de maintenir une période de cohabitation plus ou moins pacifique entre les deux catégories. Près des 2/3 des réfractaires continueront d'exercer leur ministère à côté des jureurs. La loi du 13 mai 1791 les autorise à rester dans les paroisses, mais ils ne peuvent que célébrer la messe. Bécherel laissera les anciens curés exercer leur ministère avec la plus grande liberté. Lorsque la situation se tendra, on lui saura gré de n'en avoir dénoncé aucun. Ils manifesteront des sentiments pacifiques mais refuseront de se laisser inféoder à quelque parti politique. Cela ne les empêchera pas, eux ou leurs fidèles de se livrer à des critiques, des pamphlets, parfois méchants, vis à vis de leur évêque. Leur situation matérielle sera difficile et ira en s'aggravant car ils seront persécutés. SOUS LA CONVENTION (de septembre 92 à octobre 95), Le 26 août 1792 paraît la grande loi de déportation, suivie des massacres de septembre, dont sera victime le Père Lefranc et de nombreux prêtres. 699 prêtres du diocèse de Coutances séjourneront à Jersey, Aurigny, en Angleterre, partis depuis St Vaast la Hougue jusqu'à Granville où la population s'apitoiera sur leur sort et essaiera de les aider. Mais 300 resteront pour maintenir héroïquement la Foi en terre manchoise. Pendant ces années, l'évêque s'organise tant bien que mal dans sa ville épiscopale. Le citoyen Mithois écrit : "Depuis ce temps, notre évêque visite lui-même ses

concitoyens. Sa porte est ouverte à tous; il ne craint point que son parquet soit gâté par des chaussures démocratiques. Quelle différence du nouveau régime à l'ancien !". De fait il mène un train de vie discret, taquiné par la goutte... Il rédige des mandements, mène des relations suivies avec les clubistes et l'assemblée constituante. Le culte s'exerce normalement dans la cathédrale, avec des cérémonies majestueuses le dimanche. Dans la nef, aux premiers rangs, on trouve les membres du conseil de district et de département, avec un détachement de la garde. Extérieurement pendant les deux premières années, l'Eglise constitutionnelle semble faite pour durer, mais les fidèles s'en détacheront peu à peu. Les loueurs de chaises s'en plaindront même et demanderont à être dédommages de leurs pertes ! Bécherel demandera la protection des élus du peuple, des amis politiques de la municipalité de Coutances, dont il est membre... Mais peu à peu le pouvoir va l'abandonner. ARRIVE LA PERIODE DE LA GRANDE TERREUR (1793-1795). La Convention par deux décrets du 23 avril 1793 va aggraver la situation des prêtres qui sont contraints à la déportation en Guyane ou la prison s'ils ont plus de 60 ans. Cela concerne bien sûr d'abord les réfractaires mais même ceux qui ont prêté serment peuvent être dénoncés. LA CONVENTION MONTAGNARDE triomphe des Girondins et entreprend une œuvre brutale de déchristianisation. Elle envoie des représentants du peuple pour appliquer les décrets du Comité de salut public, d'abord Lecointre et Prieur de la Marne, puis Garnier de Saintes, Jean-Bon Saint André, Bouret et surtout Le Carpentier, nommé représentant du peuple dans la Manche. Il procède aussi à une épuration administrative. Bécherel, d'abord épargné, est toujours membre du corps municipal de Coutances. Mais Le Carpentier veut l'anéantissement du "sacerdotisme" et applique aveuglément les décrets dits "terroristes", par étapes successives. Il se livre à la chasse aux prêtres réfractaires qui sont persécutés. Le 16 mai 1793, 150 de tous ages sont déportés à l'Ile Saint Vincent. Le 13 octobre le Prémontré Adrien Toulorge, de Muneville le Bingard, béatifié il y a quelques années, est guillotiné. Bécherel doit quitter le palais épiscopal pour une petite maison. Le séminaire est fermé et deviendra la prison du Fort Colin. Jean-Bon Saint André s'attaque aux édifices religieux : cloches, statues, ornements, vêtements liturgiques... Bécherel assiste, soumis, impuissant. Le 7 janvier 1794, la cathédrale et les églises deviennent des temples de la Raison, des salles de réunion pour les clubistes ou les conseils municipaux, voire des magasins et mêmes des écuries. A partir du 30.12.1793, le Décadi est célébré. Bécherel, faisant prévue d'une extrême bonne volonté, se rend aux fêtes patriotiques. Mais il sera quand même éliminé du conseil municipal. En avril 1793, Le Carpentier mène une campagne contre le célibat des prêtres, pour les décréditer, les humilier, en les forçant à se marier. Beaucoup à tous les niveaux s'exécutent. Bécherel attend. On lui reprochera fortement sa passivité, que pouvait-il faire ?. Mais le 24 avril 1794, Le Carpentier décide l'arrestation sous 24 h de tous les prêtres non abdicataires. Bécherel refusera de suivre l'exemple de 47 de ses collègues dans l'épiscopat et sera écroué au Fort Colin. Il y restera enfermé 7 mois jusqu'au 14 novembre 1794. Auparavant, le 28 juillet 1794, c'est la CHUTE de ROBESPIERRE. Les Fidèles s'enhardissent et fêtent les ci-devant dimanches. Bécherel sera libéré, en particulier grâce à la demande de son frère, médecin et membre du conseil municipal à Avranches, avec l'appui des députés de la Manche. L'évêque est libre, mais très marquée par toutes ces épreuves. Il rentre dans sa maison épiscopale. La cathédrale a été dégradée. Il lui faut vivre. Il doit réclamer son traitement aux administrateurs du district de Coutances. Il ira se reposer à Avranches, près de son frère Julien, et à Granville. Fin février 1795, il est de retour à Coutances et courageusement songe à réorganiser l'Eglise de la Manche. La grande terreur est terminée. La loi du 21 février 1795, votée par les Thermidoriens est saluée avec reconnaissance par les catholiques. L'assemblée accorde à toutes les religions le libre exercice du culte. L'Eglise est séparée de l'Etat qui ne salarie aucune confession et ne fournit ni églises ni presbytères. Mais, comme je l'ai dit, au plus fort de la tourmente, 300 prêtres sont restés pour continuer à exercer leur ministère auprès des Fidèles, dans des conditions périlleuses, en cachette, célébrant des Messes et sacrements dans des maisons particulières, des granges et endroits isolés... Par ailleurs certains prêtres rentrent d'exil. Je parlerai maintenant de l'ABBE GREGOIRE. J'ai dit, qu'alors évêque du Loir et Cher, avec deux autres de ses confrères, il avait donné l'imposition épiscopale à Bécherel, dans la chapelle de l'Oratoire. Il jouera un grand rôle durant la période révolutionnaire, à l'initiative de l'abolition des privilèges et de l'esclavage, ami des juifs, fondateur du conservatoire national des arts et métiers... Le président Mitterand le fera entrer au Panthéon en 1989, pour le bicentenaire de la Révolution. Bécherel restera lié par de forts liens d'amitié avec lui, et ils correspondront abondamment. Pour le Chanoine Bindet, son influence ne fut peut-être pas toujours si bienfaisante que cela... Rita Hermon-Belot a écrit une assez imposante et complète biographie : "l'Abbé Grégoire, la politique et la vérité" (Le Seuil), avec une préface de notre amie Mona Ozouf. Quoiqu'il en soit, il se chargera de réorganiser l'Eglise constitutionnelle, mais sans l'intervention de l'Etat. Par une lettre encyclique du 15 mars 1795 est établi le programme des évêques dits "réunis". Bécherel est le 2ème à y adhérer, mais il demande que l'on entre en relation avec le Pape. Un presbytère remplace le conseil épiscopal

prévu par la constitution civile. Mais combien de difficultés pour restaurer l'Eglise de Coutances avec tout le clergé, les "intrus" et les Fidèles. Ce ne sera pas tâche facile pour l'évêque. Il cherchera des curés zélés et vertueux. Le peuple a gardé sa confiance aux prêtres réfractaires. Les rétractations de prêtres assermentés, dans le sud Manche, le toucheront profondément. Dans un premier temps, difficile, il se charge d'exercer la mission de premier curé du diocèse. Le 15 mars 1795, trois Messes sont célébrées dans la cathédrale, remise en état, après bien des formalités avec les autorités administratives. Cependant la liberté religieuse, élargie au printemps 1795 se trouve diminuée à l'automne.

LE DIRECTOIRE (octobre 95 à novembre 99) est la suite de la Convention thermidorienne. "Est-il possible, alors que tout rentrait dans l'ordre, qu'on vienne encore agiter les esprits ?" se demande Bécherel. Un concile national prévu pour le 1er mai 1796 est précédé de synodes diocésains. Les évêques "réunis" auront souvent recours aux lumières de Bécherel et à sa longue expérience pastorale. Là encore il jouera un rôle national. Le Directoire redoutait Rome et comprendra qu'il est de bonne guerre de favoriser l'Eglise nationale, plus franchement républicaine. Le 15 août 1797 le concile est animé par Grégoire. Se produit le coup d'état du 18 fructidor an V (4 septembre 1797) où les royalistes sont évincés au profit des républicains. Le lendemain des mesures sont à nouveau prises contre les prêtres réfractaires dont certains seront encore déportés. Localement, les représentants de l'autorité civile, la municipalité de Coutances, ne facilitera pas, loin s'en faut, la tâche de l'évêque qui voudra faire enlever de l'autel de la cathédrale une statue représentant la liberté. Des théologiens sont chargés par le concile de rédiger un compromis entre l'ancien et le nouveau clergé et de préparer l'édit de pacification. Si deux évêques sont toujours en vie dans un même diocèse, la charge revient au plus ancien. Mgr de Talaru, meurt (opportunément) le 20 mars 1798. Bécherel est ainsi conforté et les divisions du clergé réfractaire le favoriseront. Il s'adressera à tout le clergé et au pape, lors des synodes diocésains de 1799, 1800, du synode provincial de Rouen de 1800. Il manifestera une intense activité religieuse et apostolique. Mais la question de l'autorité de Rome n'est toujours pas réglée et les prêtres réfractaires attirent toujours les foules. Les diocèses sont divisés en archiprêtres. "Le pape n'a qu'une simple primauté d'honneur sur les évêques qui reçoivent de Jésus-Christ et non du Pape dans leur consécration tous les pouvoirs d'ordre et juridiction". Il faut cependant noter une affluence très moyenne de curés à ces synodes. 30 archiprêtres seront créés dans la Manche mais l'Etat ne salarie toujours aucun culte, il est interdit de sonner les cloches, de porter le costume clérical. L'évolution sous le Directoire sera bien lente et laborieuse... Bécherel attirera l'attention de Grégoire sur l'état matériel lamentable de nombreux prêtres obligés de vivre d'expédients. Les fidèles manifesteront souvent peu d'intérêt à porter secours au clergé assermenté, "intrus". Les divisions auront la vie dure. Cependant les rites et statuts de l'ancien diocèse de Coutances sont maintenus. Louis-Charles Bisson, fidèle collaborateur de Bécherel sera nommé évêque de Bayeux. Au synode de juillet 1800, Bécherel lance un appel à la pacification religieuse, à nouveau. Mais les insermentés se font prier et l'accord ne peut se réaliser. Cependant depuis 1800, on parle en haut lieu de négociations entamées entre la France et Rome. Bécherel lance un nouvel appel au clergé réfractaire. Le 29 août 1799, le Pape Pie VI meurt à Valence. Bécherel fera célébrer un service solennel à son intention. Il s'adressera aussitôt à l'évêque Métropolitain (à Rouen) pour qu'il demande à son successeur, Pie VII, "de rendre la paix à l'Eglise de France, si profondément affectée par les dissensions religieuses". Il n'aura pas de réponse. Lors du concile métropolitain d'octobre 1800, Bécherel prendra une large part aux délibérations et aux manifestations liturgiques, grâce à son ancienneté et expérience. Un nouvel appel est lancé à Pie VII. Devant l'impuissance du Directoire et des chambres à gouverner, l'Abbé Sieyès, encore un prêtre qui a joué un rôle important au niveau national, demande "une tête et une épée". Bonaparte le 15 Vendémiaire an VIII (octobre 1799) débarque à Fréjus et marche vers Paris. Le 18 Brumaire (9 novembre 1799) il renverse le Directoire et organise

LE CONSULAT avec Cambacérès et notre compatriote Lebrun. Bonaparte est en fait le seul maître du pays. Il déclare que "la religion est la base la plus solide de la société". Les cloches sonnent dans tous les clochers des campagnes. C'est la vraie pacification religieuse, tant attendue. Bonaparte constate la faillite de l'Eglise constitutionnelle et traite avec Rome. Pour la préparation du 2ème concile des évêques "réunis" Bécherel se dépense à nouveau sans compter. Un archidiacre et un promoteur sont créés auprès de chaque évêque, choisi par lui. LE 29 juin 1801 c'est la première assemblée. Grégoire en est l'âme. Il est (encore) hostile au rapprochement avec Rome, contrairement à Bécherel, qui, finalement obtiendra gain de cause auprès des "pères conciliaires" le 20 juillet. Mais depuis le 15 juillet 1801 le concordat était signé, auquel se rallient les constitutionnels. Les évêques doivent remettre leur démission entre les mains du Pape et du Premier Consul, ainsi qu'un acte de soumission. Grégoire et ses amis démissionnent en bloc. Bécherel suit. En octobre 1801,

il envoie, avec les évêques de la province de Rouen, une lettre au cardinal Caprara, légat du pape, par l'intermédiaire du conseiller d'Etat Portalis.

Selon le CONCORDAT, 12 évêques constitutionnels pourront être intégrés dans la nouvelle organisation de l'Eglise de France. Bécherel, malgré ses 70 ans, fait acte de candidature. Il réside à Paris où il se nomme encore évêque constitutionnel de la Manche. Son nom figure sur une deuxième liste. Sur une troisième, il est décrit sous les termes peu flatteurs "d'Ancien cure de champagne, extrêmement borné et sans aucune des qualités qui peuvent influencer sur le peuple et s'en faire estimer" ! Bonaparte a dû s'en alarmer et a demandé des appréciations à Mr de Montalivet, préfet de la Manche et futur ministre de l'intérieur (un cours porte son nom à St Lo). Les appréciations ont été bonnes et Bécherel est retenu. Pour le choix du diocèse, il faudra attendre encore des échanges de courriers et le 6 juillet 1802, Bécherel sera nommé à Valence dans la Drôme., "n'écoutant que sa conscience, ou son ambition, indique le Chanoine Bindet, il accepte ce diocèse lointain et inconnu. Il quittera la Manche qu'il ne reverra pas". Il devra auparavant adresser au pape sa renonciation à la constitution civile du clergé. En fait ce sera fait devant deux témoins. Le 8 septembre 1802 il arrivera à Valence et le 14 sera intronisé dans la cathédrale Saint Appolinaire, (avec moins de fastes qu'à Coutances le 3 avril 1791) où il pontifiera pendant 13 ans. Il découvrira un diocèse différent de la Manche avec 200.000 catholiques et une forte minorité de 30.000 protestants et où 80 % du clergé a prêté serment et se chargera à nouveau d'une œuvre de pacification et réorganisation. Le Chanoine Bindet écrit qu'"à cause de sa prudence, sa souplesse et aussi parfois sa rigidité, il y laissera le souvenir d'un normand avisé, d'un évêque toujours digne, d'un excellent administrateur, mais trop longtemps attaché à ses erreurs passées précise le Chanoine. Il aimera son pays d'adoption à l'égal de sa province natale.". Il exercera son ministère durant tout le PREMIER EMPIRE (1804-1814) et manifesterà à diverses reprises, parfois de façon excessive sa sympathie et reconnaissance à l'Empereur qui lui en saura gré en lui octroyant la légion d'honneur en 1804 et le nommant baron d'Empire en 1810. Mais il saluera aussi dans l'enthousiasme le retour des Bourbons en 1814... On pourra lui reprocher "son esprit de conciliation poussé à l'extrême et sa fidélité successive de bon fonctionnaire, soucieux de s'adapter à tous les régimes", la période révolutionnaire, à ses débuts tout au moins, le consulat, l'Empire, la Restauration. Le 26 juin 1815, il y a eu deux siècles l'an passé, il s'éteint à l'âge de 83 ans, entouré de nombreux prêtres et fidèles et sera inhumé au cimetière Sainte Catherine puis dans le caveau des évêques dans la cathédrale. Le 29 mai 1814, victime d'un grave accident il avait rédigé son testament : "je déclare que je meurs dans l'union et la soumission la plus parfaite à la Sainte Eglise Catholique, apostolique et romaine. Je réprouve et condamne toutes les hérésies et fausses doctrines condamnées par les conciles et Notre Saint Père le Pape Pie VI. Je déclare n'avoir conservé ni haine, ni ressentiment contre personne..."

CONCLUSION. Bécherel a été quand même 20 ans curé de Saint Loup. On imagine le "curé patriote, bienfaisant, qui converse avec les laboureurs occupés à retourner le foin, parle de la pluie et du gel, écoute les doléances, conseille un remède, prête de l'argent, réconcilie une famille, à la fois pasteur, médecin, arpenteur, agronome, éducateur..." Mais à 56 ans il entame une carrière politique et publique, se sentant investi d'une mission par ses concitoyens et confrères, qui propulsera le député du bas clergé et l'évêque démocrate et éclairé sur le devant de la scène en lui donnant un destin assez paradoxal, dû à un hasard et ensemble de circonstances : un caractère peut-être un peu faible, son éducation gallicane, l'ambition qui le stimulait en se voyant l'élu du peuple, l'incompréhension de son chef hiérarchique qu'il ne faut pas nier aussi, un tempérament quelque peu rancunier, un concours de circonstances souvent tragiques. N'a-t-il pas tenté de créer concrètement dans la Manche un "christianisme citoyen ?" Le Chanoine Bindet conclut sa passionnante étude ainsi : "Il est resté, malgré tout, aux yeux de ses contemporains, l'un des membres, sinon les plus marquants, du moins les plus honorables et les plus dignes de l'épiscopat constitutionnel... La postérité lui reconnaîtra le mérite d'avoir humblement reconnu ses erreurs et d'avoir travaillé à la réconciliation des esprits." Je termine en évoquant à nouveau l'Abbé Grégoire, le mentor de Bécherel. Les deux hommes sont restés liés et proches. Rita Hermon-Belot dans sa biographie écrit : "on découvre alors un formidable politique, un prêtre fidèle qui, au croisement de plusieurs traditions de la France religieuse, gallicane, port-royaliste notamment, tente de penser et accomplir une synthèse entre la République Jacobine et la République chrétienne. A l'heure des violences engendrées par la tentation fondamentaliste, l'Abbé Grégoire demeure un bel exemple de dialogue loyal avec le monde nouveau ouvert en 89." Selon elle, pour le chrétien, la Révolution est une manifestation de Dieu. La promesse divine luit pour tout le monde et le thème de l'unité est devenu, bien avant 89, l'armature de la pensée des prêtres éclairés.

Mona Ozouf, à laquelle j'ai soumis à Saint Pair sur Mer ce projet de communication m'écrit : "ce texte m'a beaucoup intéressée : rares sont les prêtres qui se sont efforcés de faire coexister les deux clergés rivaux dont la désastreuse politique religieuse de la Révolution les avait pourvus. C'est un exemple de plus de la modération normande..." Désastreuse politique religieuse de division, jusque parmi les proches, en effet, car je ne voudrais pas passer sous silence la personnalité d'un autre membre de ma famille, durant la même période, un petit-cousin de mon grand père maternel Léon Fautrel; le Bienheureux Gilbert-Jean Fautrel, prêtre de Marcilly, né le 5 octobre 1730, martyr de la Révolution, massacré au séminaire Saint Firmin à Paris le 3 septembre 1792. Il était pourtant le dévoué aumônier des 1.500 enfants trouvés du Faubourg Saint Antoine, en situation de profonde détresse, dont 200 atteints de maladies contagieuses, à l'hôpital de la Salpêtrière... Il avait choisi une autre voie que celle de Bécherel...

Michel Normand, Société d'Archéologie et d'Histoire de la Manche- section de Granville, novembre 2017